

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE MASTER CONSTRUCTION METALLIQUE » en abrégé « IMCM »

Siège ABIDJAN Port-Bouët, Vridi Canal BD Littoral,
Lot 03, Ilot 64

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE MASTER CONSTRUCTION METALLIQUE » en abrégé « IMCM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- SOUDURE;
- TUYAUTERIE,
- CHAUDRONNERIE,
- FERRONNERIE,
- GENIE CIVIL,
- CONSTRUCTION METALLIQUE,
- ELECTRICITE INDUSTRIELLE,
- ELECTRICITE BATIMENT,
- PEINTURE INDUSTRIELLE,
- PEINTURE BATIMENT,
- MENUISERIE BOIS,
- MENUISERIE ALUMINIUM,
- ETANCHIETE,
- PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0001) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Port-Bouët, Vridi Canal BD Littoral, Lot 03, Ilot 64

Dirigeant(s) M DEGBO ASSE DAMIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11696 du 24/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75937/GTCA/RC/2023 du 24/10/2023

